

TERMES DE REFERENCE

Animation d'un atelier régional de réflexion et de concertation avec les acteurs territoriaux sur le dispositif d'accueil des personnes migrantes

Région de l'Oriental

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En savoir plus : www.expertisefrance.fr

1. Présentation de PRIM

Le Programme Régional des Initiatives de la Migration - **PRIM** - a comme objectif général d'appuyer la territorialisation de la politique migratoire marocaine dans la région de l'Oriental, notamment de la Stratégie Nationale en faveur des marocain-e-s du monde (SNMRE) et la Stratégie Nationale d'Immigration et Asile (SNIA).

Le programme PRIM vise ainsi à renforcer l'ancrage de la politique migratoire du Maroc au niveau régional, en répondant aux défis liés à son intégration dans les stratégies sectorielles régionales, conformément au processus de la régionalisation avancée lancé par le Royaume. Il offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire envers les marocaines et marocains résidants à l'étranger (MRE) et de retour ainsi que des ressortissant-e-s des pays tiers (RPT), et des politiques sectorielles de développement économique et humain.

Le programme PRIM est financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France (EF) en travaillant de manière étroite avec le Conseil et la Wilaya de la Région de l'Oriental autour de trois composantes suivantes :

- **COMPOSANTE 1**: Le financement de projets régionaux en migration et développement sensible au genre ;
- **COMPOSANTE 2**: L'accompagnement social et administratif des MRE, MRE de retour et des RPT ;
- **COMPOSANTE 3**: L'amélioration de l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux services.

2. Contexte et justification de l'action

La politique migratoire, avec ses deux stratégies SNMRE et SNIA, vise à produire un cadre territorial adapté aux besoins des populations migrantes. De ce fait, la territorialisation des deux stratégies permet la réflexion et l'amorçage d'une politique territoriale en matière d'accueil et d'accompagnement des migrant-e-s (MRE et RPT), d'où l'importance de la sensibilisation et la formation des acteurs de la région intervenants auprès des migrant-e-s. Cette territorialisation se nourrit aussi du cadre de la décentralisation et de la régionalisation avancée mis en place par le Maroc depuis la réforme constitutionnelle de 2011 et les lois organiques sur les collectivités territoriales. Ces lois ont permis d'élargir le cadre de compétences et d'attributions des acteurs au niveau territorial afin de permettre leur implication dans la déclinaison, la cohérence et la convergence des politiques publiques.

En collaboration avec le Conseil et la Wilaya de la Région de L'Oriental, le bureau régional PRIM organisera un atelier régional de réflexion et de concertation avec les Collectivités Territoriales et les provinces portant sur les modalités et les mécanismes de mise en place et d'animation d'un dispositif d'accueil, d'orientation et d'accompagnement en faveur des Marocain-e-s du Monde et de Retour et Ressortissant-e-s des pays tiers.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la composante 2 intitulée « *Accompagnement social et administratif des MRE, MRE de retour et RPT* », qui vise à fournir un appui technique aux acteurs régionaux y compris les collectivités territoriales et les cellules d'accueil de provinces de la région, en matière de développement, de mise en place, suivi- évaluation et capitalisation des actions visant les personnes migrantes dans la région.

La stratégie adoptée pour la mise en œuvre de ces actions de la composante 2 se focalise à la fois sur le renforcement des cellules d'accueil déjà existantes et prévues au sein des provinces de la région, et sur la création d'autres cellules au sein des collectivités territoriales. Ces dernières pourraient être utiles également en termes d'orientation et d'accompagnement des différentes catégories des personnes migrantes, notamment les femmes.

Dans le cadre de cet atelier régional, le dispositif d'accueil sera initié en collaboration avec les huit (8) collectivités chefs-lieux et les (8) cellules d'accueil des MRE des provinces de la région de L'Oriental. L'atelier régional visera à offrir aux femmes & hommes élu-e-s et fonctionnaires de ces institutions un espace de réflexion et de concertation qui permettra de définir les lignes stratégiques et opérationnelles du cadre global qui structure et anime l'offre de service d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour les personnes migrantes au niveau territorial.

Dans ce sens, le maillage territorial souhaité consiste à permettre aux collectivités territoriales, en fonction de leurs attributions et champs d'intervention, d'être complémentaires avec les autres institutions qui offrent des services pour la même cible, notamment les préfectures. Pour cela, le ciblage des collectivités territoriales chefs-lieux et les cellules d'accueil des provinces dans le cadre de cet atelier est un premier jalon vers la création d'un dispositif territorial autour de l'accueil, l'accompagnement, la protection et l'orientation des femmes et des hommes MRE, MRE de retour et les RPT.

Le contenu de ces résultats d'échange et de collaboration entre les différentes institutions participantes viendra par la suite nourrir la réflexion globale du projet PRIM pour capitaliser ces expériences en termes de diffusion et valorisation.

3. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'objectif général de l'atelier est de mener une réflexion avec les collectivités territoriales chefs-lieux et les cellules d'accueil des provinces de la région de l'Oriental sur les modalités et les mécanismes de mise en place et d'animation d'un dispositif d'accueil dédié spécifiquement aux Marocain-e-s du Monde et de Retour et des Ressortissants des pays tiers.

Les objectifs spécifiques assignés à cet atelier sont :

- **OS 1** : Concevoir un cadre de référence structurant le dispositif d'accueil des personnes migrantes. Cet objectif permettra de revenir sur la mission du dispositif et le rôle joué principalement par les collectivités territoriales dans l'accompagnement des différentes catégories des personnes migrantes.
- **OS 2** : Déterminer les besoins logistiques, humains et techniques pour assurer la dynamisation du dispositif d'accueil au sein des communes et des cellules de provinces.

Au terme de la rencontre, les résultats attendus sont les suivants :

- **R1** : Un cadre de référence de création et animation du dispositif d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des personnes migrantes est identifié, modélisé et approuvé par les communes chefs-lieux.
- **R2** : Les besoins pour la dynamisation du dispositif d'accueil d'accompagnement et d'orientation des personnes migrantes (techniques, logistiques et humaines) sont identifiés et priorisés pour chaque acteur ;
- **R3** : Des actions opérationnelles pour promouvoir le rôle et la dynamisation de dispositif d'accueil au niveau territorial sont définies et établies pour chaque type de cellule ;

4. Méthodologie de déroulement de l'atelier

L'atelier régional se déroulera en présentiel dans la région de l'Oriental au mois de Novembre ou Décembre 2022 (*Lieu et date à préciser*). Il sera organisé sur une journée & demi (**1,5 jours**) et se divisera en trois séances de travail.

La première séance sera en plénière et sera dédiée à la présentation globale du projet PRIM et du cadre conceptuel de l'atelier objet de la consultation. La seconde séance sera consacrée à l'animation de deux ateliers de réflexion et de concertation avec les collectivités territoriales et les cellules de provinces sur les modalités et les mécanismes de mise en place et d'animation d'un dispositif d'accueil pour les femmes et hommes MRE, des MRE de retour et RPT.

La troisième et la dernière séance sera réservée à la présentation en plénière des résultats des travaux de chaque atelier et à la discussion et la validation finale du cadre de référence du dispositif d'accès aux services sociaux et administratifs par les représentant-e-s des collectivités territoriales.

Les personnes expertes mobilisées dans le cadre de cette consultation ont pour mission l'animation et la facilitation des deux ateliers de réflexion d'une manière séparée mais en parallèle, ainsi que la présentation de la synthèse des travaux des groupes et l'animation de la discussion autour du cadre de référence de dispositif d'accueil lors de la troisième séance.

En ce qui concerne l'objet de chaque atelier, le 1^{er} atelier devra traiter les principaux éléments permettant la formulation d'un cadre de référence qui servira par la suite comme un vadémécum pour la création et l'animation des cellules d'accueil, d'orientation et d'accompagnement au sein des communes cibles, ainsi de définir en collaboration avec les

entités concernées les actions et les besoins prioritaires pour la dynamisation et l'animation des cellules créées.

Le 2^{ème} atelier devra aussi mener une réflexion étroite avec les acteurs représentants des cellules d'accueil des provinces, pour arriver à définir des actions opérationnelles et identifier les besoins nécessaires pour activer et dynamiser leurs cellules d'accueil.

Des approches méthodologiques qui favorisent l'échange et le brainstorming pour assurer la participation de l'ensemble des participant-e-s de ces ateliers sont essentielles à proposer et à présenter dans la note méthodologique. Toutefois le contenu et les outils pédagogiques d'animation et de présentation des résultats des travaux de groupes proposés seront finalisés en étroite concertation avec l'équipe régional du projet PRIM pour s'assurer de leur cohérence avec les objectifs et les résultats attendus de cet atelier.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette action, le déroulé de la prestation est envisagée comme suit :

Préparation de l'atelier : Participation de l'équipe de prestataires à 2 réunions de cadrage et la préparation du contenu et des outils. La première réunion est principalement une réunion de cadrage avec l'équipe régionale de PRIM, pour finaliser et valider la note méthodologique globale de la mission et se mettre d'accord sur le contenu et les outils pédagogiques d'animation des ateliers. Parmi les outils à valider figurera un canevas à utiliser pour la présentation des résultats finaux des ateliers. La deuxième réunion aura pour objectif de finaliser et valider les différents supports développés, notamment la proposition du cadre de référence de dispositif d'accueil des personnes migrantes. ***Cette phase est estimée à 5 jours.***

Animation de l'atelier : l'Animation des (2) deux groupes thématiques de réflexion et présentation des résultats finaux. A noter que la présentation des résultats devra être faite suivant le canevas convenu préalablement avec l'équipe PRIM, afin d'assurer la cohérence des résultats obtenus avec les objectifs et les résultats attendus. Une autre séance d'évaluation générale et à chaud de l'atelier est également envisagée avec l'équipe PRIM le même jour. ***Cette phase est estimée à 4 jours (2 jours par animateur)***

Élaboration des livrables : Elaboration des différents livrables demandés et présentés dans la section 5 des présents TDR et organisation de 2 réunions de suivi pour finaliser les canevas et validation des rapports. ***Cette phase est estimée à 6 jours.***

Le nombre total de jours estimés pour la prestation est de 15 jours.

5. Livrables demandés

A la fin de cette mission, il est attendu de fournir les livrables suivants :

1. La note méthodologique finalisée suite aux recommandations de l'équipe PRIM ;
2. Un document présentant la démarche du cadre de référence de création et d'animation du dispositif d'accueil des personnes migrantes
3. Les supports d'animation de deux ateliers : outils d'animation, exercices pratiques, canevas pour la présentation des résultats
4. Un rapport pour chaque atelier thématique, contenant les actions et les besoins exprimés par les acteurs pour la dynamisation et l'animation des différentes cellules d'accueil.
5. Un rapport global de l'atelier régional intégrant le déroulement et les résultats de 3 séances.

6. Profils recherchés

Cet appel à candidature s'adresse aux bureaux d'études ou aux consultant-e-s individuel-le-s qui peuvent s'associer. Les personnes mobilisées dans le cadre de cette consultation devront disposer d'une bonne connaissance du cadre juridique relatif aux collectivités territoriales, le rôle des cellules d'accueil des MRE, le contexte de la migration dans la région de l'Oriental et une expertise dans la mise en place des initiatives similaires relatives à l'élaboration et création et d'un dispositif d'accès aux services sociaux et administratifs. Ils ou elles devront également avoir une expertise en facilitation et synthèse d'échange au sein d'un collectif.

Expertise France encourage les candidatures féminines

Les personnes expertes devront répondre aux critères suivants :

Chef-fe de mission	Chargé-e d'animation
1. Qualifications et compétences	
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un diplôme Bac+5 en sciences sociales, politique publique, sciences politique, gestion, ou tous autres domaines pertinents en lien avec l'objectif de la consultation ; - Maîtrise du cadre juridique relatif aux collectivités territoriales au Maroc ; - Bonne connaissance de la thématique migration et développement sensible au genre ; - Bonne connaissance du contexte institutionnel de la migration au Maroc et en particulier dans la région de l'Oriental ; - Maîtrise des techniques d'animation favorisant la réflexion collective, animation participative, et capacité de synthèse d'échanges au sein d'un groupe ; - Très bonne capacité en rédaction des rapports et synthèses ; - Très bonne maîtrise orale et écrite de langue arabe et française. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un diplôme Bac+5 en sciences sociales, politique publique, sciences politique, gestion, ou tous autres domaines pertinents en lien avec l'objectif de la consultation ; - Maîtrise du cadre juridique relatif aux collectivités territoriales au Maroc ; - Maîtrise des techniques d'animation favorisant la réflexion collective, animation participative, et capacité de synthèse d'échanges au sein d'un groupe ; - Très bonne maîtrise orale et écrite de langue arabe et française.
2. Qualifications et compétences :	
<ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle pertinente d'au moins 7 ans dans le travail avec les élus, les acteurs institutionnels ; - Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans l'animation des séances de réflexion et de concertation, brainstorming ; - Une expérience dans l'élaboration et création et d'un dispositif d'accès aux services sociaux et administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans dans le travail avec les élus, les acteurs institutionnels ; - Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans l'animation des séances de réflexion et de concertation, brainstorming ; - Une expérience professionnelle dans la région de l'Oriental et avec

<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience professionnelle dans la région de l'Oriental ou avec ses acteurs institutionnels sera un atout. - Expérience d'animation des ateliers/formation ou séminaires en faveur d'acteurs de migration sera un atout 	<p>les acteurs institutionnels sera un atout.</p>
--	---

***NB:** Les ateliers thématiques devront être animés en arabe et les livrables devront être rédigés en français.

7. Processus de sélection

Les cabinets et/ou consultant.es_intéressés devront envoyer une offre qui comprenne les documents cités ci-dessous :

- **Une offre technique** comprenant :
 - La compréhension des TDR : enjeux et des résultats attendus
 - La démarche méthodologique comprenant : 1) description de la problématique et la méthodologie d'animation des ateliers : organisation et déroulement des ateliers, outils et approches utilisées, 2) proposition d'un modèle de cadre de référence de mise en place et animation d'un dispositif d'accueil pour les personnes migrantes, 3) méthodes d'animation et de favorisation de la réflexion collective ;
 - La répartition des tâches entre les personnes affectées pour la mission ;
 - Le calendrier d'exécution des différentes étapes de ladite consultation ;
- **Une offre financière en HT en MAD ou en Euros.** L'offre financière s'entend ferme et inclut tous les frais relatifs à la prestation : honoraires, per diem des prestataires, transports locaux pour les déplacements des prestataires, etc. Les frais logistiques pour l'organisation de l'atelier sont à la charge du projet PRIM.
- Tous les CVs des personnes expertes impliquées dans cette consultation.

Les offres sont à envoyer par email au plus tard le [14/11/2022](#) avec mention dans l'objet de mail : « **Animation d'un atelier régional de réflexion et de concertation avec les acteurs territoriaux sur le dispositif d'accueil pour les personnes migrantes dans la région de l'Oriental** » aux adresses suivantes :

- paola.chianca@expertisefrance.fr
- aurore.lhomme@expertisefrance.fr

L'appréciation de l'offre sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
Qualification de l'expertise	30%
Offre technique	40%
Offre financière	30%

NOTA BENE : Les candidat-e-s intéressé-e-s par cette offre sont invité-e-s à soumettre leur dossier complet dans les meilleurs délais, Expertise France se réservant le droit et la possibilité de procéder à la sélection et la clôture de l'appel d'offre avant la date limite.

Date limite le 14 novembre 2022 à 23h59